

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04 MAI 2015

PRESENTS : Mmes BILLARD Lisabeth - ADAM Dominique - LAULOM Monique - -
BRAULT Marie- - MM. BOURCIER René - BAROTIN Laurent - BLAINEAU Serge - André
DAGLAND

ABSENTES EXCUSEES : - Nathalie BOULAY- Jocelyne ROBERT DU BOISLOUVEAU

Secrétaire de séance : André DAGLAND

2015-05-01- Subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme et sa région

Monsieur le Maire informe le conseil, de la demande de l'Office de Tourisme d'une subvention exceptionnelle pour la création d'un nouveau site internet.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité, fixe pour l'année 2015 une subvention de 200,00 euros à verser à l'office de Tourisme et sa région.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2015.

2015-05-02- Remplacement de la secrétaire en juin - juillet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des besoins d'un(e) remplaçant(e) pour assurer les congés annuels de la secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal opte pour faire appel à Mme Sandrine PEYE secrétaire à la mairie de St Cyr en Talmonçais. Celle-ci est à temps non-complet.

Il est proposé un contrat à durée déterminée entre les deux parties pour les périodes ci-dessous :

Sandrine PEYE effectuera le remplacement

⇒ du **8 au 15 juin 2015 inclus** soit 4 après-midi de 3 heures pendant cette période

⇒ du **20 au 25 juillet 2015** soit 3 après-midi de 3 heures pour cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte la proposition du Maire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

2015-05-03- Marché de voirie 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été effectuée concernant les travaux à réaliser sur la voirie communale au titre du programme 2015.

Deux entreprises ci-dessous ont répondu à la consultation de voirie et trois entreprises ont répondu à la consultation de PATA

- EIFFAGE TP (Voirie + PATA)
- COLAS (Voirie + PATA)
- SEDEP (PATA)

Monsieur le Maire communique les résultats de la consultation et propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise COLAS, moins-disante, pour un montant de travaux s'élevant :

Voirie

- 1- **Tranche ferme 14 106 € HT soit 16 927,20 € TTC**
- 2- **Tranche conditionnelle 8 561 € HT soit 10 273,20 € TTC.**

PATA

- 1- **Moins-disante** aussi pour les travaux de PATA pour un montant **de 2 980 € HT soit 3 576 € TTC**

Le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux de la tranche ferme et tranche

conditionnelle d'un montant total de **27 200,40 € TTC**, et les travaux de PATA d'un montant de **3 576 € TTC pour 2015**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition de l'entreprise COLAS et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

2015-05-04- Demande de subvention d'aide aux aménagements de sécurité en traversée d'agglomération sur la RD 85.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'une demande de subvention d'aide aux aménagements de sécurité en traversée d'agglomération sur la RD 85.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention du Conseil Général, d'un minimum de 10 000 € (40 % HT du coût des travaux). L'estimation des travaux d'aménagement étant de **103 115,84 € HT pour la Rue du Centre et de 48 402,08 € HT pour la Place de la Mairie**.

Le dossier doit être composé :

- de la délibération correspondante ;
- d'une demande explicative du projet ;
- du coût estimatif détaillé du projet ;
- du plan de financement prévisionnel

Monsieur le Maire propose de solliciter cette subvention. Cette demande a été proposée lors de la commission cantonale du 17 avril 2014

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE :

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Département de la Vendée pour la subvention d'aide aux aménagements de sécurité en traversée d'agglomération sur RD

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Questions diverses

Prochaine réunion de
Conseil Municipal
Le 4 juin 2015 A 20 H30

Le Maire.